

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME  
CANTON DE DIEPPE 1



COMMUNE  
DE  
TOURVILLE-SUR-ARQUES

## CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020 Procès-Verbal

L'an deux mil vingt, le dix juillet à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué en date du 02 juillet 2020, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur COLLIN Yoann, Maire.

Etaient présents : Monsieur COLLIN Yoann, Maire,  
Madame BOITOUT Marie, Madame AUGUSTIN Natacha, Monsieur BERRUBE Fabrice, Monsieur CARPENTIER Stéphane, Monsieur LECONTE Yannick, Madame MASSIEU Myriam, Monsieur LEGOIS Yannick, Madame BEAUDRY Virginie, Monsieur LAUTAR Benoît, Madame LEGOIS Maguy, Monsieur BELLET Dany, et formant la totalité des Conseillers en exercice.

Pouvoir : Monsieur FLAMANT Laurent donne pouvoir à Monsieur le Maire

Membres en exercice : 15    présents : 12    votants : 13

Absent :            Madame BOULAIS Dominique, Madame SAVOYE Emilie

Secrétaire de séance : Madame BOITOUT Marie

**A 18 H 14 Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte.**

**2020-045**

**Liste des grands électeurs en vue des élections sénatoriales.**

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés soit Monsieur BERRUBE Fabrice et Madame BOITOUT Marie à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur BELLET Dany et Monsieur COLLIN Yoann. La présidence du bureau est assurée par leurs soins.

b) Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée :

Composition de la liste :

La liste A est composée par :

Monsieur Yoann COLLIN

Madame Marie BOITOUT

Monsieur Yannick LECOMTE

Madame Myriam MASSIEU

Monsieur Stéphane CARPENTIER

Madame Virginie BEAUDRY

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13

**Ainsi 3 sièges ont été attribués en tant que titulaires soit :**

Titulaires : Yoann COLLIN, Marie BOITOUT, Yannick LEGOIS.

**Ainsi 3 sièges ont été attribués en tant que suppléants soit :**

Suppléant : Myriam MASSIEU, Stéphane CARPENTIER, Virginie BEAUDRY

**Prochain Conseil municipal : Mercredi 15 juillet 2020 à 19 H 00**

**Les différents points de l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire Clôture la séance du Conseil municipal 18h35**